

FICHE TECHNIQUE

Théâtre Massenet

4 rue Massenet – 59000 LILLE

MAJ : octobre 2023

Cette fiche technique fait partie intégrante de tous les contrats / conventions.

Équipe administrative :

- Raphaëlle Wicquart, directrice : direction@theatre-massenet.com
- Hélène Lequeux, chargée d'administration (pour les échanges autour des contrats, autres documents et habilitations) : administration@theatre-massenet.com
- Sandie Louchez, chargée des relations avec les publics : mediation@theatre-massenet.com

N° de téléphone des bureaux : 03.20.04.81.65

Les bureaux sont situés au 23 rue de Rivoli à Fives (de l'autre côté de la place de Fives), à 10 minutes à pied du théâtre.

Équipe technique :

Premier contact par mail (pour toutes demandes et envois de fiches techniques) :
technique.massenet@gmail.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

INFORMATIONS IMPORTANTES / PERSONNEL TECHNIQUE

Bienvenue ! Nous restons à votre disposition pour préparer au mieux votre venue et sommes heureuses d'accueillir votre équipe au Théâtre Massenet !

Pour commencer, quelques mots sur le fonctionnement de notre lieu intermédiaire.

Nous n'avons pas de régisseur.euse permanent.e au Théâtre Massenet. Les accueils techniques sont donc répartis entre plusieurs régisseur.euse.s intermittent.e.s dans une enveloppe d'heures techniques disponibles pour la saison et réparties entre toutes les compagnies accueillies. Nous aimerions avoir davantage d'heures pour cela, mais devons parfois trouver l'équilibre entre vos attentes et nos possibilités budgétaires. Notre équipe définira donc votre volume d'heures d'accueil en fonction de ce que nous avons l'habitude de faire et de ce que nous sommes en mesure de vous proposer, en cherchant à vous accueillir de notre mieux !

Le ou la technicien.ne ne sera donc pas avec vous pendant toute la durée de votre présence dans le lieu, mais en accueil le premier jour (selon discussion ensemble), puis vous serez en autonomie. Pour info, pour les spectacles, un.e régisseur.euse sera à nouveau présent.e pour les représentations mais en tant que SSIAP et non derrière la console, et arrivera quelque temps avant le spectacle.

Les échanges en amont de votre venue sont donc indispensables pour vous accueillir au mieux. Cela permettra d'anticiper vos besoins et les éventuelles adaptations aux caractéristiques techniques de la salle.

Suite à des soucis techniques et dans une démarche de sécurisation de nos usages du lieu, nous avons décidé de réduire le libre accès à notre matériel :

- **Attention, le local technique n'est accessible qu'en la présence du.de la régisseur.euse ou de l'équipe (mais les bureaux ne sont pas sur place). Essayez d'anticiper vos demandes de matériel.**
- **L'accès aux installations son et lumière du lieu sera possible uniquement si et quand vous avez un.e régisseur.se habilité.e pour leur manipulation.**
- **Aucun élément (matériel extérieur au Théâtre) ne devra être ajouté à la suite du montage effectué par/avec le personnel du Théâtre, sans l'accord d'un membre du Théâtre.**
- **Aucune modification d'implantation ou de branchement n'est autorisée sur notre installation son et lumière, sur l'installation électrique, sur l'espace régie, en dehors du jour de montage.**

INFORMATIONS IMPORTANTES / USAGES AUTORISÉS

Voici un récapitulatif des usages de la technique au sein du théâtre selon votre situation :

COMPAGNIE SANS PERSONNEL TECHNIQUE PRÉSENT :

Lumière : Deux mini gradateurs (qui ne peuvent être utilisés que pour cette fonction) permettent d'obtenir une face et des contres, avec variations manipulables au choix depuis le plateau ou depuis la régie. (Mais ce seront donc des effets limités pour votre représentation).

Il n'est pas autorisé de manipuler les perches, ni de pénétrer dans le local électrique, ni d'ajouter du matériel sans autorisation préalable d'un membre du Théâtre.

Son : Si le système du lieu n'était pas nécessaire, un cube son mobile et autonome vous sera fourni. Il permet de diffuser du son depuis le plateau, en direct depuis un téléphone ou un ordinateur (bluetooth notamment).

Il est possible d'utiliser le système son du théâtre (enceintes, amplis, console) si la création le nécessite. **Il est impératif de consulter l'équipe du Théâtre dans ce cas. Il en va de même si vous souhaitez apporter votre propre matériel.**

COMPAGNIE AVEC PERSONNEL TECHNIQUE PRÉSENT EN CONTINU :

Lumière : Si vous avez dans l'équipe un.e régisseur.se professionnel.le, habilité.e, présent.e tous les jours : vous pouvez avoir accès à une lumière créée pour vous.

Le personnel technique doit être habilité à l'électricité et au travail en hauteur. Ces habilitations seront fournies sur simple demande du Théâtre. Elles sont obligatoires pour pénétrer dans le local électrique, pour l'usage des gros gradateurs, et pour la manipulation des perches.

Son : Il est possible d'utiliser le système son du théâtre après avoir bénéficié des explications d'utilisation par un membre du Théâtre. Le système son du théâtre est cependant fragile. Il faut anticiper vos besoins au maximum pour que le.la régisseur.euse vous accueille au mieux et que tout soit prêt à son départ.

COMPAGNIE SANS PERSONNEL TECHNIQUE PRÉSENT EN CONTINU :

Lumière : aucune personne n'est autorisée à entrer dans le local électrique sans détenir une habilitation électrique. L'utilisation des lumières et la manipulation des perches sont soumises à la présence d'un.e régisseur.euse habilité.e. Si cette personne n'est pas présente tous les jours, vous ne pourrez avoir accès à la lumière scénique qu'en sa présence. Les autres jours seront donc au néon. OU si vous préférez, vous pouvez avoir une face/contre avec variations manipulables au choix depuis le plateau ou depuis la régie, qui ne sera pas modifiable mais sera utilisable tous les jours. C'est un bon entre deux en résidence mais pas idéal pour un accueil de spectacle car les effets sont limités. **Vous ne pouvez pas avoir les deux systèmes lumières.**

Son : Il est possible d'utiliser le système son du théâtre après avoir bénéficié des explications d'utilisation par un membre du Théâtre. Le système son du théâtre est cependant fragile. Il faut anticiper vos besoins au maximum pour que le.la régisseur.euse vous accueille au mieux et que tout soit prêt à son départ.

DANS TOUTES SITUATIONS : il est impératif de respecter les consignes liées aux spécificités de notre installation mentionnées ci-après.

Au besoin, revenez vers nous pour essayer de trouver une solution correspondant à votre situation.

INFORMATIONS IMPORTANTES / INFORMATIONS GÉNÉRALES

Configuration du lieu :

- Le bâtiment dans sa totalité est composé de deux entités : le théâtre (et loges) et le centre socio-culturel Roger Salengro (autres structure, équipe, direction) dans lequel il n'est pas autorisé de pénétrer.

La salle du Théâtre Massenet a une jauge de 108 places (103 fauteuils + 5 chaises ou 2 PMR). La scène est espacée du gradin d'un mètre et relevée du niveau du sol d'un mètre environ également. L'inclinaison du gradin offre une belle visibilité (attention toutefois tout en haut du gradin si des éléments se passent en hauteur ou s'ils sont très petits) et un excellent rapport scène-salle. Le son porte également très bien dans toute la salle. Attention toutefois en bas du gradin où les spectateurs sont très proches des enceintes.

Sécurité et matériel :

- Il est fondamental de respecter les consignes de sécurité et les recommandations d'usage du bâtiment qui vous seront indiquées lors de votre arrivée.

- Il est interdit de couvrir, de quelque manière que ce soit, les blocs lumineux d'évacuation, et d'encombrer, de bloquer ou de condamner les issues de secours (4 au total) et extincteurs. En cas d'évacuation lors d'une représentation ou d'un exercice d'évacuation, la sortie des personnes en loges et au plateau se fera prioritairement par l'issue de secours en fond de scène à cour. Une couverture anti-feu est présente dans les loges. Un protocole d'évacuation (résidence / représentation) vous sera communiqué à votre arrivée.

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments (y compris scène, loges...) et d'utiliser sans l'autorisation formelle de l'équipe : machine à fumée, feu, pétard, artifice ou autre élément dégageant de la fumée ou flamme (bougies, photophores, chauffe plats...). L'utilisation d'appareils fonctionnant au gaz est formellement interdite. **L'équipe permanente doit être au courant en amont de toute utilisation de matériel pouvant produire fumée et/ou flamme. Merci de nous contacter avant utilisation.**

- L'équipe artistique s'engage à installer et utiliser tout le matériel nécessaire dans des conditions de sécurité optimales - tant pour lui-même que pour les spectateur.rice.s - définies par la réglementation technique et de sécurité en vigueur, par les consignes du lieu, et/ou par les spécificités techniques propres au lieu. L'équipe artistique s'engage à respecter les consignes de sécurité en vigueur en matière de matériel et de décors et notamment à utiliser un décor ignifugé.

- Le matériel du théâtre est vieillissant et comporte des spécificités importantes, il faut en tenir compte. Il est recommandé d'adapter les plans de feux en fonction du matériel disponible. Des emprunts (pour les spectacles accueillis, pas pour les résidences) sont possibles mais ils doivent être anticipés en amont et validés par l'équipe, ils ne sont pas automatiques.

- Les perches ne peuvent pas supporter des charges dynamiques (trapèze, êtres humains...). Il est également interdit de suspendre des objets lourds susceptibles d'être manipulés depuis le sol (pas de balancement).

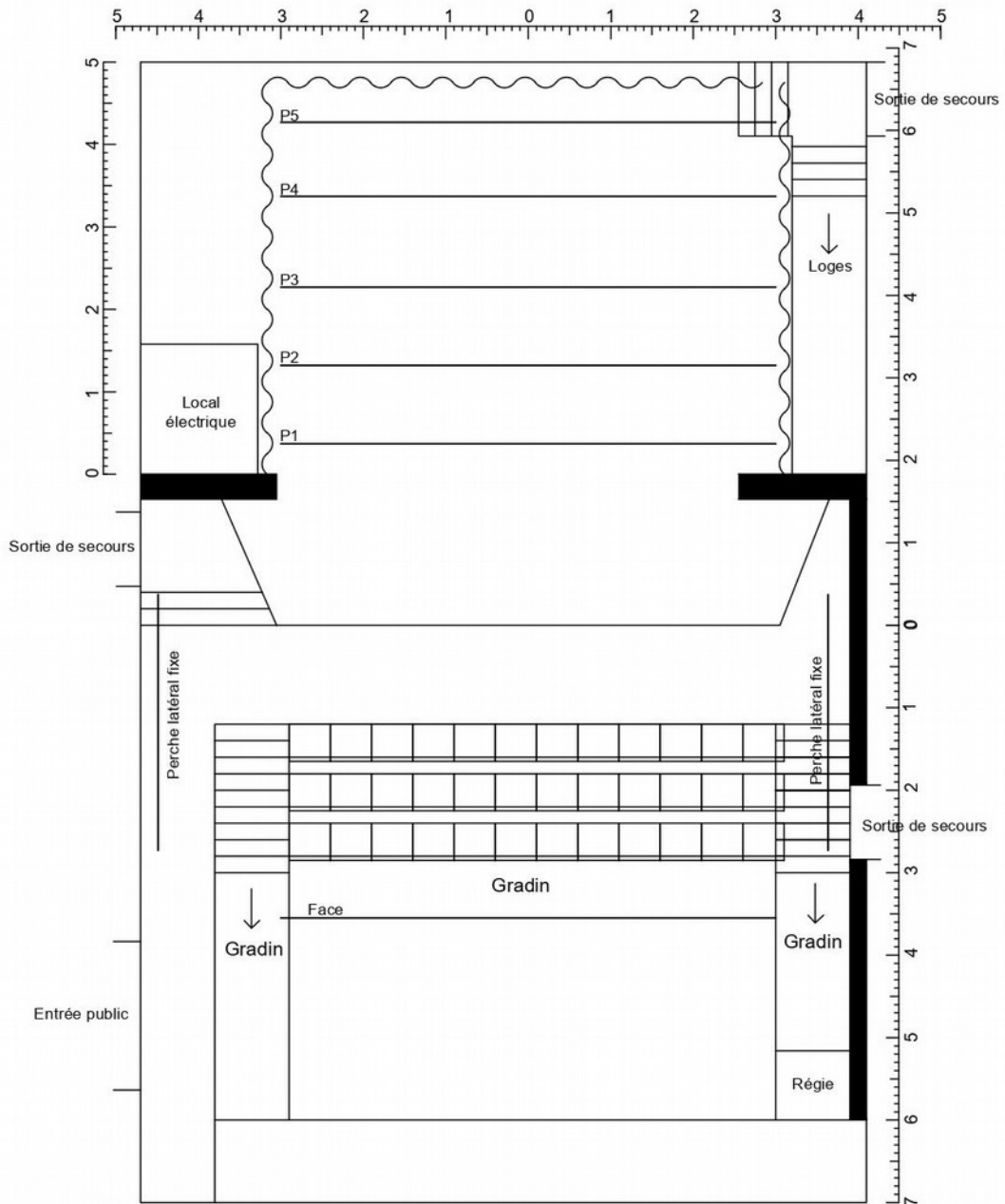
- Les prises de la régie sont asservies au SSI. Les installations musicales doivent être branchées à cet endroit pour le bon fonctionnement du protocole d'évacuation.

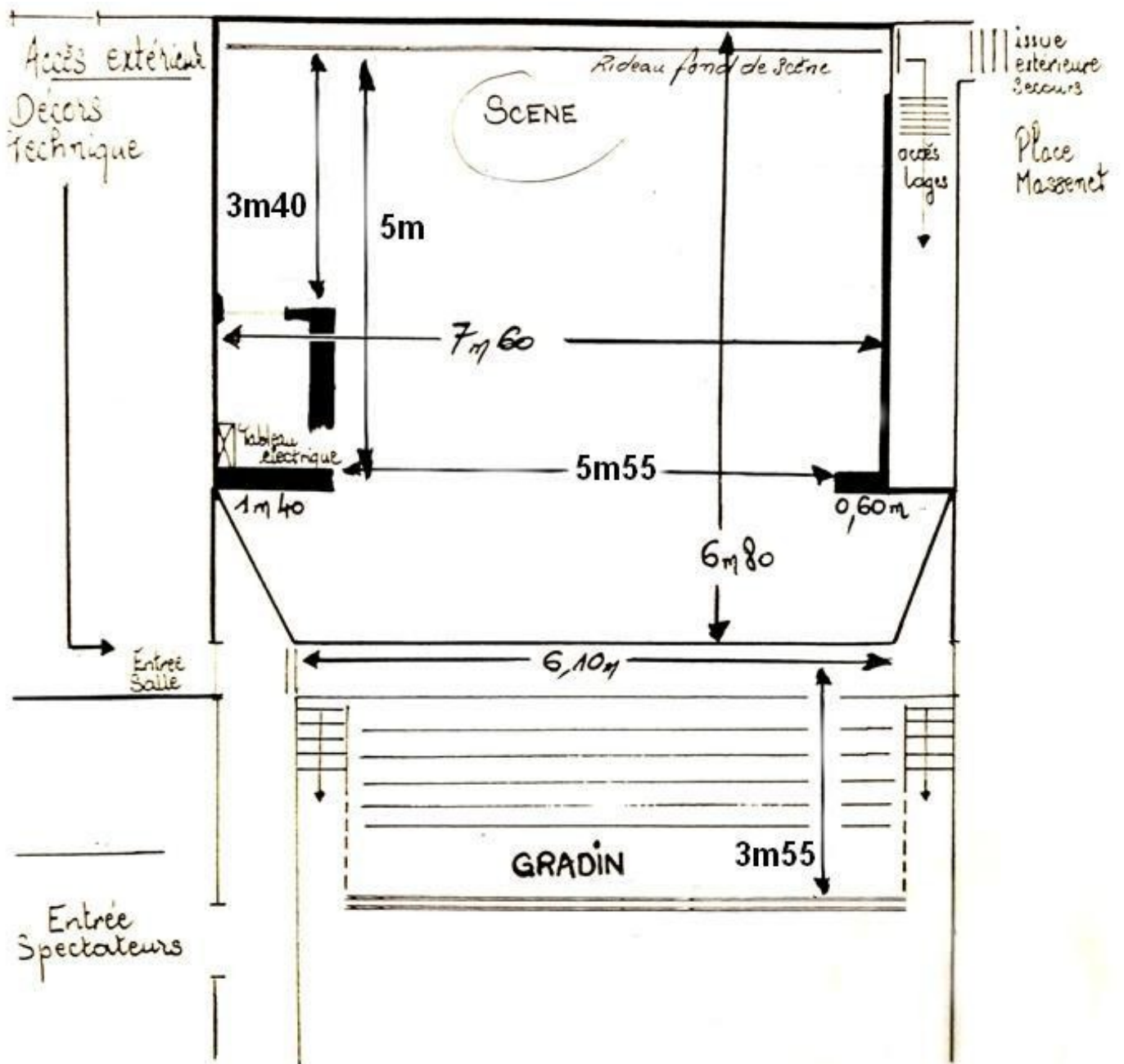
- Il n'est pas autorisé d'effectuer des déplacements, démontages de matériel, manipulations, modifications, réparations ou chargement de programmes et logiciels, sans l'accord du lieu. **Le démontage du pendrillon de fond de scène doit faire l'objet d'une demande en amont.**

Plateau :

Plan Théâtre Massenet

Mise à jour : Mars 2023





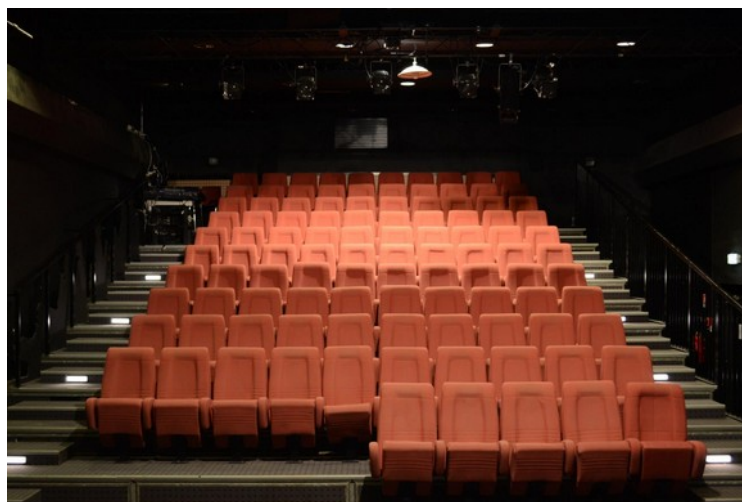


Vue du milieu haut du gradin - vue sur la casquette

Vision d'une des accroches latérales à cour



Vue des perches depuis la scène



Vue du gradin depuis la scène - régie en haut à gauche de la photo

- Hauteur du cadre d'ouverture plateau : 3m60
- Hauteur sous perches (hors face) : P1 = 4,20m ; P2, 3, 4 et 5 = 4,65m
 - Poids supporté :
 - Perches du plateau et face : 250 kgs chacune
 - Perches fixes latérales et supportant le pendrillonnage : 100 kgs chacune (longueur 3.10m)
- Dimensions accès décors : 200 cm haut / 80 cm large

Il n'y a pas de stationnement réservé à l'usage du Théâtre Massenet.

Le stationnement dans les rues proches autour du Théâtre est gratuit (mais peut s'avérer difficile).
Le déchargement se fera rapidement en double file en bloquant temporairement le bout de la rue de l'école.

- Pendrillonnage :

- Disposition : à l'allemande
 - Consulter impérativement les régisseur.se.s du lieu avant de dépendrillonner (nous avons quelques pendrillons supplémentaires si nécessaire)

- Vidéoprojecteur Benq MS500 :

- Résolution : 800 x 600
- Poids : 2,5 kgs
- Rendement : 2500 Lumen
- Consommation : 320VA
 - Attention, le Théâtre ne possède pas d'écran et le VP n'est pas très puissant.
 - Un câble VGA est disponible, d'une longueur suffisante jusqu'à la régie (adaptateur VGA/HDMI disponible). Venir avec son adaptateur Mac/Apple.

Le Théâtre Massenet ne fournit pas les consommables (ni gélatine, ni gaff, ni pile).

MATÉRIEL

Merci de contacter les régisseur.se.s pour faire un point sur le matériel disponible, il est possible que certains éléments soient en maintenance.

Éclairage :

Intitulé	Remarque	Qté.
Gradateur Easy 12	Fiche NF - 32A - 12x2,3kVA (et non pas 63A)	2
Console Showtec Showmaster 24 MKII		1
Boîtier Switcher DMX - dds 405 Stairville		1
Découpe 613 Robert Juliat		2
Découpe 614 Robert Juliat		2
Cycliode ACP 1001	1000/1250 VA	2
PC 1kW Coemar passo		1
PC 1kW Robert Juliat	Lentille classique	5
PC 500W ADB	Lentille martelée	12
Novistar Led Light D20	Non disponible : pour accueil Hall <u>uniquement</u>	1
PAR64		18
F1		3
Lampe PAR CP 60		9
Lampe PAR CP 61		12
Lampe PAR CP 62		12
PAR16		3
Pied ALT 270	L'un d'eux n'a pas de tube de levage	3
Pied ASD AL270		2
Pied gravity embase carré		2
Barre de couplage		2
Platine		9
Iris		1
Porte gobo		1

L'éclairage public est fixe et comprend 3 quartz.

Le Théâtre Massenet ne fournit pas et ne possède que peu de gélamines.

Il est interdit d'apporter et/ou d'utiliser du matériel de 2kw.

Aucune ligne ne devra être à plus de 1,5kw.

Il est interdit de rajouter des lignes (mini gradateurs par exemple), le système électrique n'est pas assez puissant.

Sonorisation :

Intitulé	Remarque	Qté.
Console Soundcraft Signature 16		1
Ampli Thomann - the t.amp E-1200	Puissance : 2x 1200 Watt @ 4 Ohm, 2x 800 Watt @ 8 Ohm	2
Ampli QSC Audio - PLX1202	Puissance : 2x 215 Watt @ 8 Ohm, 2x 375 Watt @ 4 Ohm	1
Enceinte EAW JF 590Z	Façade Puissance : 2x 500 Watt @ 8 Ohm	2
Enceinte EAW SB 250	Sub bass Puissance : 2x 525 Watt @ 8 Ohm	2
Enceinte EAW JF 80	Retour Puissance : 2x 460 Watt @ 8 Ohm	2
Enceinte Martin Audio Blackline F15	Retour	3
Enceinte Nexo PS10	N'ont pas des amplis correspondant	2
Pied micro KM		6
Boîtier multipaire 16/4		2
Micro SM58		3
Micro M.S 58		1
Micro 58 HF		1
Micro MB-75 t-bone		1
Micro sm-22		1
Pupitre		1
DI Bss audio AR.133 active		2
Enceinte autonome Thomann MBA120W MKI HT	Utilisation <u>uniquement</u> sur demande (peut être sorti du Théâtre)	1

Le système son est fragile.

Il fonctionne mais ne peut supporter qu'une installation et une puissance légères.

Merci de consulter l'équipe.

Pour respecter la qualité de la prestation scénique ainsi que le confort d'écoute des spectacles, la puissance sonore sera adaptée à la configuration de la salle et soumise à l'appréciation des membres du Théâtre : il est demandé de ne pas dépasser 90dBA (85dBA en jeune public) mesurés en bas du gradin à jardin.

Inventaire

Électricité

Prolongs

- 1 m x 5
- 5 m x 5
- 10 m x 8
- 15 m x 2

Son

- Speakon : 5m x 7
- XLR : 10m x 10 ; 2m x 2
- Jack : 10m x 3
- XLR M – Jack M : 6 x 3m
- Rallonge jack : 2m x 1
- RCA jack 6,5mm : 1,5m x 1
- RCA jack 3,5mm : 1,5m x 1
- Y jack XLR mâle x 1
- Fouet 4 jack vers 8 jack : 3m x 2
- Câble midi : 2m x 1
- XLR jack 3,5mm : 1m x 2
- 5 petits casques audio

Lumière

- DMX 5pts : 10m x 3 ; 5m x 3 ; 0,50m x 1 ; 0,30m x 1
- Adaptateur 5pts F vers 3pts M x 1
- Adaptateur 3pts F vers 5pts M x 1